

Bulletin de sécurité 2011/2 de la Fédération suisse de vol à voile

Chères et chers vélivoles,

Voici l'occasion de faire déjà paraître le deuxième Bulletin de sécurité de cette année. Je désire tout d'abord vous présenter la lettre de Thomas Walt. Suivront ensuite quelques idées sur la préparation mentale, non seulement pour les décollages au treuil, mais en fait pour tous les types de départs. Nous devons être vigilants dans les phases de vol exigeantes, pour pouvoir réagir à point nommé et correctement face à une quelconque perturbation.

Lettre du président du Groupe de vol à voile du Pays glaronnais à la communauté des vélivoles

Thomas Walt

Président du Groupe de vol à voile du Pays glaronnais

Waldeggweg 5

9620 Lichtensteig

Téléphone privé: +41 (0) 71 988 64 08

Téléphone portable: +41 (0) 79 601 19 74

E-mail: twalt@gmx.ch

Vol de contrôle annuel au treuil

Communication à tous les groupes de vol à voile

Le 22 avril dernier, nous avons malheureusement connu un Vendredi saint endeuillé par un tragique accident de décollage au treuil.

Comme pour la plupart de ces événements funestes, diverses circonstances ont vraisemblablement conduit à la catastrophe. L'enquête menée sur cet accident en mettra les arrières-plans en évidence.

Depuis sa fondation il y a plus de 60 ans, notre groupe de vol à voile assure régulièrement une activité de treuillage, celle-ci se déroulant depuis quelques décennies en parallèle avec une activité de remorquage lors de week-ends choisis pendant l'année: surtout ceux de Pâques et de Pentecôte, de même qu'en certains jours fériés sans vol à moteur. Durant divers week-ends par ailleurs, nous assurons une activité de treuillage avec des groupes de vol voisins.

Nous utilisons un treuil Tost de 250 ch, avec câble d'acier de 4,2 mm. Grâce à notre entreprenante équipe en charge du treuil, celui-ci est dans un état impeccable.

Suite aux accidents survenus dans le passé comme à nos week-ends de treuillage avec pratiquants extérieurs, l'usage du treuil a constitué un thème de poids ces dernières années dans notre groupe, en y consacrant une bonne dose de travail d'information.

Ce dernier accident en date ne s'en est hélas pas moins produit, le pilote étant mortellement blessé dans la chute. Il était pourtant expérimenté, avec bon niveau d'entraînement, bien à jour. L'enquête déterminera précisément ce qui a mal tourné.

Un décollage au treuil est une manœuvre complexe, où bien des choses se passent en peu de temps. Un entraînement régulier et la préparation mentale à l'envol sont donc d'autant plus importants. Les facteurs les plus divers doivent être pris en compte. Le manuel de vol fournit des informations essentielles. Il existe différents facteurs de risque, pouvant avoir les effets les plus divers les uns sur les autres.

On peut malgré tout affirmer que le décollage au treuil est une manœuvre de décollage sûre et efficace. Il permet une activité aérienne à faible coût, et respectueuse de l'environnement.

Chez nous aussi, tous les pilotes n'ont pas le même niveau d'entraînement au treuil. Notre règlement d'exploitation prescrit un vol de contrôle annuel jusqu'à la fin mai, celui-ci pouvant s'effectuer au treuil ou en remorquage.

La loi n'exige qu'un vol de contrôle au treuil au minimum, si les 12 derniers mois n'ont pas vu au moins 3 décollages au treuil.

Un vol de contrôle ne peut certes pas toujours empêcher un accident, mais il aide quand même à vérifier ses propres perceptions autant qu'à réaliser un important "état des lieux".

Raisons pour lesquelles nous avons décidé, comme mesure immédiate après l'accident, d'introduire un vol de contrôle au treuil annuel pour tous les pilotes désireux d'accomplir des départs treuillés. Il conviendrait systématiquement de ne pas dépasser un intervalle de 12 mois depuis le vol de contrôle précédent. Nous estimons cette mesure judicieuse, considérant en particulier le fait que l'activité de treuillage n'est que sporadique à Mollis.

Ces réflexions sur la sécurité nous amènent également à recommander instamment le vol de contrôle au treuil à tous les autres groupes de vol à voile.

Avec mes meilleures salutations.

Thomas Walt

Président du Groupe de vol à voile du Pays glaronnais

La Fédération suisse de vol à voile appuie ces idées fondamentales, et nous recommandons explicitement aux groupes de vol à voile de procéder à un vol de contrôle au treuil avec tous les pilotes. Ceci est particulièrement important pour les groupes de vol assurant des décollages tant treuillés que remorqués.

Préparation mentale pour le décollage

J'aimerais ajouter quelques remarques à cette lettre. Le décollage au treuil et ses caractéristiques ayant constitué le thème principal du Safety Workshop 2010, il n'y a donc pas lieu de répéter ici une théorie du treuillage. Avec les autres types d'envol également, nous pouvons rapidement nous retrouver dans une situation dangereuse si nous ne sommes pas préparés. Voici quelques exemples, pouvant vous stimuler à en trouver d'autres.

- Rupture de câble.
- Volets de freinage ou verrière non verrouillés.
- Le planeur monte trop haut (crochet au centre de gravité lors du remorquage par avion).
- Aucune indication de vitesse.
- Abeille ou guêpe dans le cockpit.
- Oubli de boucler sa ceinture.
- Fumée dans le cockpit.
- Passager qui panique.
- Roulette auxiliaire oubliée.
- La verrière s'embue.
- ...
- ...

Pour que les réactions nécessaires n'arrivent pas trop tard, nous faisons un "departure briefing". Avec ce briefing et sur la base de la situation du moment (poids de l'aéronef, direction du vent, longueur de la piste, obstacles, etc.), nous nous efforçons de nous préparer au départ. Pour les pilotes pratiquant régulièrement divers types de décollage, il est essentiel d'être mentalement paré pour les procédures d'urgence correctes.

Je vous souhaite une foule de vols, aussi magnifiques que sûrs!

Kehrsatz, le 27 mai 2011, Roland Bieri

Tom Knauff: pour empêcher les accidents de décollage:

http://www.segelfliegen.ch/d/6safety/pdf/Startunfaelle_verhindern.pdf